

La langue française et les femmes en Afrique du nord. Féminisation des textes institutionnels en Tunisie

Martin Pleško – Jan Holeš

Université Palacký d'Olomouc
République tchèque
martin.plesko@gmail.com
jan.holes@upol.cz

Résumé. Dans cet article, un corpus de formulaires institutionnels rédigés en français et délivrés par les autorités tunisiennes a été soumis à une analyse. L'objectif est d'évaluer le niveau de la féminisation linguistique dans la langue administrative en Tunisie. La première partie de cet article se veut une introduction générale en matière de féminisation linguistique. Elle est suivie par la description de la méthodologie que nous avons utilisée. La dernière partie correspond aux résultats qui sont présentés sous forme des commentaires sur les approches appliquées (ou non appliquées) qui rendent les femmes égales aux hommes dans les textes choisis.

Mots clés. Tunisie. Féminisation linguistique. Formulaires. Langage administratif. Langue française.

Abstract. French Language and Women in North Africa. Feminization of Institutional Texts in Tunisia. A corpus of institutional forms written in French and produced by various Tunisian institutions and authorities was analysed in order to evaluate the level of lexical feminization of administrative language used in Tunisia. The paper contains a general introduction, an explication of the used methodology and the presentation of results, which are resumed, commented and quantified according to various processes applied (or not applied) to make women visible in this type of texts.

Keywords. Tunisia. Feminization. Forms. Administrative language. French.

1. Introduction

La situation linguistique et la position du français au Maghreb (y compris la Tunisie) ont fait l'objet de nombreuses analyses et traités (Lanly, 1962 ; Laroussi, 1997 ; Queffélec ; Benzakour ; Cherrad-Bencheffa, 1995). Dans le contexte tchèque, mentionnons au moins Kadlec (2012 : 85–109) pour un aperçu général du français en Tunisie et Kadlec et Holeš (2012 : 267–276) pour la politique linguistique tunisienne. Comme le constate Leclerc (2015), on estime qu'environ 30 % des Tunisiens seraient en mesure de parler le français, bien que tous l'aient en principe appris. Cet auteur ajoute que la plupart des Tunisiens le maîtrisent mal ou le parlent peu, sans parler de soutenir une conversation. Des trois états francophones du Maghreb, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, ce dernier est le plus homogène au plan linguistique. En effet, 92 % de la population parle l'arabe (ou l'une de ses variantes), le reste utilisant le berbère ou le français (Leclerc, 2015). Rappelons que le français ne bénéficie pas d'un statut officiel en Tunisie, même s'il joue un rôle important dans la vie quotidienne et dans les milieux administratif, scolaire et économique du pays.

Cet article s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, précisément dans l'étude de la féminisation linguistique. Bien que la féminisation linguistique de la langue française soit un sujet d'actualité depuis au moins quatre décennies, elle n'a pas jusqu'à présent été suffisamment étudiée dans un contexte plus large. Ceci paraît indispensable à l'heure où émerge avec force le multiculturalisme. Dans cette perspective, son étude est intéressante non seulement d'un point de vue linguistique, mais aussi sous les angles culturel et social. Il existe de nombreux textes traitant de la féminisation linguistique, mais ils ne franchissent que très rarement les frontières du pays où ils ont été rédigés (Elmiger, 2008 ; Houdebine-Gravaud, 1998 ; Labrosse, 1996 ; 2002 ; 2005 ; Larivière, 2000a ; 2000b ; Pleško, 2012 ; 2015). Par l'étude et la description simultanées des états des lieux en la matière dans plusieurs pays francophones, nous pourrions envisager cette affaire comme un objet francophone et pas seulement français, belge, québécois ou autre. En effet, l'étude de la féminisation linguistique se justifie par la nécessité actuelle émergeant dans les sociétés modernes (ou la société moderne globale), à savoir le traitement égalitaire des femmes et des hommes à tous les niveaux, c'est-à-dire tant dans la vie professionnelle que dans la vie personnelle.

Le projet intitulé « Langues et littératures romanes en contact, dans le contexte et en contraste »¹ vise à étudier la féminisation linguistique en Afrique du nord (en Algérie, au Maroc et en Tunisie), c.-à-d. dans les pays islamiques où la condition de la femme est parfois controversée². Le présent article est le troisième de la série traitant des textes administratifs et s'appuie sur les formulaires délivrés par des institutions. Nous nous limiterons ici à la féminisation lexicale.

¹ *Románské jazyky a literatury v kontaktu, kontextu a kontrastu*, Faculté des Lettres, Université Palacký d'Olomouc, IGA_FF_2015_027, 2015–2017.

² Pour plus d'informations concernant la position sociale et légale de la femme musulmane, voir par ex. Gaid (2015).

2. Méthode

Nous présumons que l'analyse des formulaires permet à la fois d'examiner le positionnement officiel et institutionnel. Van Dievoet a énoncé sa définition des formulaires dans un contexte juridique médiéval :

Qu'est-ce qu'un formulaire et comment une *ars notaria* ? Si l'on s'en tient aux définitions communément admises, on dira qu'un formulaire est un recueil de formules ou de modèles d'actes. Mais un ensemble incohérent de formules ou de modèles ne peut être considéré comme une œuvre juridique. On devrait donc dire qu'un formulaire juridique est un recueil plus ou moins systématique de formules juridiques ou de modèles d'actes juridiques (Dievoet, 1986 : 75–76).

Pour aller plus loin à partir de cette définition, reprenons le passage « [...] un recueil plus ou moins systématique de formules [...] ». En matière de féminisation linguistique, le caractère systématique est d'une importance capitale. Si l'on ne rend pas de manière systématique les femmes visibles dans la langue, il est impossible de produire un formulaire non sexiste d'un point de vue linguistique.

On peut ajouter que la production des formulaires en Tunisie a fait l'objet du Décret n° 94-1692 du 8 août 1994, relatif aux imprimés administratifs, qui détermine certaines modalités de leur forme, leur contenu et leur distribution. Pourtant, ce texte ne contient aucune mention concernant la féminisation linguistique.

Les modèles des imprimés administratifs sont soumis avant leur production à une étude préalable afin de s'assurer notamment que le nouvel imprimé est nécessaire, clair dans sa forme et son contenu (Chapitre II, Art. 6.).

Les formulaires paraissent idéaux pour une analyse sociolinguistique parce qu'ils reflètent également les approches contemporaines en la matière. Par-là se justifie le choix de notre corpus puisque nous observons à la fois « comment on dit » (→ l'usage, le parler de tous les jours) et « comment on devrait dire » (→ l'aménagement linguistique, ou le cas échéant, la norme).

Un corpus de dix formulaires a été constitué. Nos observations primitives n'ont pas mené à analyser davantage de formulaires parce que ce type de texte est assez répétitif. Pour constituer ce corpus, nous avons veillé aux critères suivants :

1. Les formulaires sont téléchargeables depuis Internet.
2. Le réseau Internet doit être destiné à un public francophone et le texte doit être rédigé en français. Les cas bilingues (franco-arabe) ont été acceptés.
3. Les formulaires concernent des individuels, il ne s'agit pas de personnes morales.
4. Les formulaires sont produits par les autorités tunisiennes. Les formulaires issus par les institutions francophones opérant en Tunisie ont été exclus.

3. Résultats

Nous avons observé les éléments linguistiques dans ces textes, à savoir « la présence linguistique des femmes » → comment et combien ? À l'aide des catégories ci-dessous, nous avons noté le nombre d'occurrences de divers procédés linguistiques. Les résultats sont résumés dans le tableau récapitulatif et accompagnés d'exemples et de commentaires sur les cas particuliers ou difficiles à classer. Dans le tableau qui suit, il n'y a que les procédés réellement repérés. D'autres procédés sont décrits, par exemple, par Pleško (2015 : 104–129).

Notons que par l'*épicène* nous entendons un nom dont la forme ne varie pas selon le genre. La sous-catégorie des épicènes, à savoir les *épicènes* dits *propres* ou *bivalents*, sont réellement accompagnés des déterminants et/ou adjectifs féminins et aussi masculins ou sans déterminants. Par contre, les épicènes dont le déterminant ou les mots accompagnants les rendent soit masculins, soit féminins, fonctionnent en fait comme génériques. Les *doublets* peuvent être abrégés (*un-e étudiant(e)*, *le/la directeur-trice*, etc.) ou intégraux (*les étudiants et étudiantes* ; *le directeur/la directrice* ; etc.). Les *couples* sont les formes possédant des équivalents masculins/féminins indépendants (*un fils – une fille*).

Procédé		Nombre
Épicènes ou bivalents	Epicènes dits propres	10
	Epicènes employés au masculin	10
Doublets		14
Couples		4
Génériques		34
Total		72

Le tableau récapitulatif ci-dessus montre que les femmes sont linguistiquement invisibles dans 44 cas : 10 épicènes employés au masculin + 34 génériques. Pourtant, il convient de parler de la représentation égale des femmes et des hommes, mais dans 28 cas seulement : 10 épicènes dits propres + 14 doublets + 4 couples.

4. Conclusion

Dans les formulaires tunisiens, le procédé linguistique de féminisation le plus fécond est le masculin générique (34). Suivent les épicènes (20) et les doublets (14). Moins productifs sont les couples (4).

Les épicènes sont représentés par deux catégories. D'abord les épicènes dits propres ou bivalents (10) : *P.D.G.*, *D.G.*, *titulaire du compte*, *célibataire*, *maître/responsable*, *des partenaires*, *stagiaire*, *médecin*, *des bénéficiaires*. Il y a également 10 épicènes employés au masculin. Cette catégorie donne à ces formes la qualité générique. Cette qualité révèle de l'emploi de seuls déterminants masculins ou adjectifs masculins et des formes masculines sans déterminant : *résident*, *non résident*, *employeur*, *tuteur légal*, *nom du co-titulaire* (sic !), *signature du titulaire du compte*, *tuteur*, *encadrement du stagiaire*, *l'accueil*

du stagiaire, partie à envoyer au médecin remplacé. Pour les doublets, il y en a trois sous forme intégrale dont l'un, féminin, est juxtaposé : *épouse (époux), veuf(veuve) de mon époux(épouse)*. Ce dernier exemple est une formule maladroite puisqu'il convient mieux d'écrire : *veuf(veuve) de mon épouse(époux)*. Suivent encore onze doublets abrégés dont la terminaison féminine est mise entre parenthèses : *né(e) le..., décédé(e) le..., divorcé(e), Je soussigné(e), veuf(ve), marié(e), ...sera remplacé(e) par..., le(a) patient(e)*. Les couples : *Madame/Mademoiselle/Monsieur, nom du père – nom & prénom de la mère, Mr(me)³ – M(me,elle)⁴*. Voici encore quelques exemples de masculins génériques repérés pour illustrer leur usage dans le contexte tunisien : *Partie à remplir par l'employeur si l'assuré social est salarié ; Durant son congé de maladie, il ne bénéficie pas/il bénéficie du maintien de la totalité de son salaire ; Ce stage a été autorisé par la Faculté des Sciences de Tunis après la demande de l'intéressé (...)* ; *Qualification du promoteur ; Le bénéficiaire – l'assuré social – le conjoint – l'ascendant*, ce dernier exemple étant suivi par « le Père = 01, la Mère = 02 » où il faut choisir le numéro selon le genre / le sexe de l'ascendant.

Notre attention va maintenant porter sur quelques cas particuliers. Dans la *Déclaration sur l'honneur* figurent des doublets (tant abrégés qu'intégraux) ce qui assure la parité linguistique des genres. Pourtant, vers la fin, nous lisons *Vu pour la législation de la signature de M. ...* ce qui permet au masculin de prédominer en quelque sorte. Le seul formulaire tunisien que l'on a analysé et qui est rédigé dans sa totalité au masculin générique est *Demande d'indemnité de maladie*, mais une phrase de ce formulaire est quand même frappante : *Je soussigné... certifie en ma qualité de ... que Mr. ...(...)*. Cela signifie-t-il que seuls les hommes ont le droit à l'indemnité de maladie ? Ensuite, la formulation *du(des) stagiaire(s)* peut être interprétée de deux façons différentes. D'abord, le singulier *du stagiaire* est, selon la terminologie de Pleško (2015), un épïcène employé au masculin qui pourrait éventuellement rendre masculin son pendant pluriel *des stagiaires*. Le pluriel *des stagiaires* peut être classé indépendamment en tant qu'épicène dit propre ou bivalent.

Dans quelques formulaires, les postes haut de gamme sont limités aux hommes. En voici deux exemples : *Demande adressée à Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Artisanat* et *Le Président du Conseil régional... de Tunis de l'Ordre des Médecins*. Ou bien ces postes sont actuellement (ou toujours) exercés par des hommes, ou bien il s'agit d'un cas de discrimination linguistique et professionnelle.

Une dernière remarque concerne les abréviations déjà mentionnées, à savoir *P.D.G.* et *D.G.* Nous les classons comme épïcènes dits propres ou bivalents parce que l'usager(ère) de la langue peut les interpréter comme bon lui semble. Ce sont : *président directeur général, directeur général* ou *présidente directrice générale, directrice générale*.

L'article 46 de la nouvelle Constitution de la République Tunisienne, adoptée en 2014, garantit « l'égalité des chances entre la femme et l'homme pour assumer les différentes responsabilités et dans tous les domaines ». Or, notre analyse permet d'affirmer que l'écart entre la parité linguistique des genres (28) et les formes purement masculines (44) reste

³ Le *Mr* vient de l'anglais et son emploi est incorrect dans la langue française.

⁴ Cette nouvelle sous-catégorie des couples, à savoir les « couples abrégés », même s'il ne s'agit pas de dérivation du féminin à partir du masculin, est un terme inventé par nous-même pour les besoins de la présente recherche.

considérable. Les formulaires présentent souvent des inconséquences et, parfois, des contradictions qui ne seront éliminées qu'après l'adoption potentielle d'une loi régissant leur rédaction. Ceci ne veut pourtant pas dire que les femmes ne soient pas invisibles dans la langue française en Tunisie. Certes, il y a encore un long chemin avant d'aboutir à l'égalité linguistique des genres dans les textes officiels issus dans le pays.

Liste des formulaires analysés

(Tous les formulaires en ligne ont été consultés le 15 juin 2015)

1. Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. Déclaration de recrutement (<http://www.emploi.gov.tn/fr/dossier-systeme/services-en-ligne/formulaires-en-ligne>)
2. Déclaration sur l'honneur (http://www.ote.nat.tn/fileadmin/user_upload/doc/doc_utiles/DeclarationHonneur_fr.pdf)
3. Entrée en relation – personnes physiques (<http://www.banquezitouna.com/Fr/telecharger.php?code=11>)
4. Demande d'indemnité de Maladie (<http://www.cnam.nat.tn/telechargements/indemnitmaladie.pdf>)
5. Demande pour prise en charge – soins thermaux (<http://www.cnam.nat.tn/telechargements/AP13curether.pdf>)
6. Université de Tunis El Manar. Faculté des Sciences de Tunis – Formulaire de stage (http://www.fst.rnu.tn/fr/Missions_Stages/formulaire.pdf)
7. Ministère du Commerce et de l'Artisanat – Formulaire de candidature (<http://www.commerce.gov.tn/Fr/image.php?id=56>)
8. Demande d'immatriculation (<http://www.atunisie-ch.org/data/dataimages/Upload/immat.pdf>)
9. Conseil Régional de Tunis de l'Ordre des Médecins. Demande de remplacement (<http://www.medwin.info/docs/remplacem.pdf>)
10. La Poste tunisienne. Demande d'adhésion au service (http://www.poste.tn/formulaires/doc/ccp/ccpnet_pp%2010.pdf)

Résumé. Francouzština a ženy v severní Africe. Feminizace úředních textů v Tunisku. Cílem příspěvku bylo prozkoumat míru jazykové feminizace (především lexikální) v úředních textech užívaných v Tunisku. Na základě analýzy vzorku formulářů z různých oblastí (vzdělávání, zdravotnictví, právo atd.) byla posuzována úroveň užívání feminizovaných tvarů. Podle jejich typu byly tyto tvary rozčleněny do kategorií. Přestože výsledky ukazují, že rovnost při označování žen v tomto typu textů není realizována důsledně, nelze říct, že by neexistovala vůbec (ve 28 případech je použit tvar označující ženu, ve 44 nikoliv).

Bibliographie

- ELMIGER, Daniel (2008). *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public*. Paris : Honoré Champion.
- GAID, Tahar (2015). *La femme ! quelle place dans la religion musulmane ?* Saint-Barthélemy-Lestra : Éditions IQRA.
- HOUEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie (dir.) (1998). *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*. Paris : L'Harmattan.
- KADLEC, Jaromír (2012). *Francouzština v Africe*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci.
- KADLEC, Jaromír ; HOLEŠ, Jan (2012). *Jazyková politika frankofonních zemí*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci.
- LABROSSE, Céline (1996). *Pour une grammaire non sexiste*. Québec : Les éditions du remue-ménage.
- (2002). *Pour une langue française non sexiste*. Québec : Les Intouchables.
- (2005). *Langage non sexiste* [online]. [cit. 18.01.2015]. Disponible sur : <http://www.langagenonsexiste.ca/menu.htm>
- LANLY, André (1962). *Le Français d'Afrique du Nord*. Paris : Bordas-PUF.
- LARIVIÈRE, Louise-Laurence (2000a). *Comment en finir avec la féminisation linguistique ou les mots pour LA dire*. Paris : Éditions 00h00.
- (2000b). *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou à la recherche des mots perdus*. Montréal : Boréal.
- LAROUCI, Foued (1997). *Plurilinguisme et identités au Maghreb*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen.
- LECLERC, Jacques (2015). "Tunisie" [online]. In : *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec : Université Laval. [cit. 23.06.2015]. Disponible sur : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl>
- PLEŠKO, Martin (2012). "La féminisation linguistique en milieu francophone". *Romanica Olomucensia* 24(2), pp. 151–158.
- (2015). *Les femmes, le français et la francophonie. La féminisation linguistique en Belgique, en France, au Québec et en Suisse*. Olomouc : Univerzita Palackého v Olomouci.
- QUEFFÉLEC, Ambroise ; BENZAKOUR, Fouzia ; CHERRAD-BENCHEFRA, Yasmina (1995). *Le français au Maghreb*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

Martin Pleško et Jan Holeš
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Univerzita Palackého v Olomouci
Křížkovského 10
CZ-771 80 OLOMOUC
République tchèque